

Compte rendu du troisième conseil d'école 2017 /2018

Mardi 12 juin 2018

Présents :

Elus : M. Sévêque, Maire d'Agneaux
Mme Lamazure, adjointe au maire

Parents : Mme Lejeune, Mme Perruaux, Mme Fillâtre, Mme Martin, Mme Lerendu, Mme Gasté, Mme Champvalont, Mme Le Marchand, Mme Troadec

Enseignants : M. Ricard, Mme Maguet, Mme Leplumey, Mme Mayeur, Mme Beausire, Mme Delauney, Mme Léveillé, Mme Gambillon, Mme Piedvache, M. Brodin, Mme Séfys, M. Hamelin

Excusé : Mme Loyer, inspectrice de l'Education Nationale, Mme Lhôte, enseignante, Mme Fiquet et Mme Darthenay, parents d'élèves

Ouverture de la séance : 18h15

1. Evolution des effectifs et prévisions pour la rentrée 2018

a) Evolution des effectifs

L'effectif de l'école est aujourd'hui de 261 élèves dont 3 enfants de familles itinérantes.

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2017 - 2018	9	27	24	32	38	23	34	41	33
	92					169			
	261 élèves								

b) Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2018

Le tableau suivant synthétise les départs connus et les inscriptions attendues.

Les 9 départs se répartissent de la manière suivante : 1 déménagement, 1 orientation en ULIS et 7 départs vers les établissements privés. La répartition des classes n'est pas encore établie.

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Passages		9	27	24	32	38	23	34	41
Départs					-1	-2		-5	-1
Inscriptions	9	25	1	1		4	1	1	
2017-2018	9	34	28	25	31	40	24	30	40
Enfants du voyage	15 (moyenne sur l'année)								
Effectif total	276 élèves								

2. Accueil des élèves de 2 ans (nés en 2016)

Pour l'année prochaine, 9 élèves de TPS sont inscrits à l'école. L'objectif fixé (10) est donc presque atteint. Les parents ont eu connaissance de l'admission des enfants de moins de 3 ans :

- grâce au courrier envoyé à chaque famille pour laquelle une naissance avait été domiciliée sur Agneaux en 2016.
- grâce au bouche à oreille.

7 élèves arriveront à la rentrée et 2 élèves arriveront le lendemain de leurs 2 ans (fin septembre et fin décembre).

Ces élèves seront scolarisés uniquement le matin en début d'année puis ce rythme évoluera individuellement en fonction des besoins.

L'équipe enseignante a décidé, comme cette année, d'accompagner l'accueil de ces élèves avec une seconde ATSEM. Ainsi, à tour de rôle, une ATSEM des classes de MS/GS viendra aider celle des TPS tous les matins. Cette aide sera certainement nécessaire toute la première période puis à l'arrivée individuelle de chaque nouvel élève. Une réunion d'information avec M. Hamelin, M. Ricard et Mme Maguet est prévue le vendredi 15 juin à 18h00.

Aucune inscription croisée n'a été faite pour l'instant avec la crèche.

3. Bilan de l'année scolaire

a) Mouvement des enseignants

Des départs et des arrivées sont à noter dans l'équipe enseignante

- Mme Chuquet est remplacée par Mme Goemaere.
- Mme Hervieu est remplacée par Mme Marie.
- Mmes Lelièvre, Séfys et Léveillé quittent l'école.
- Mme Gambillon est nommée à titre définitif.
- M Brodin, M. Guillotin et Mme Cavé sont nommés brigades rattachés à l'école.

Il est également à noter le départ à la retraite de Mme Delacotte, ATSEM à l'école maternelle.

b) Le projet d'école

Parcours de l'élève

Action 1 :

Elaboration d'un livret de cycle 1 permettant à l'élève de visualiser ses progrès.

La simplification de ce livret à 11 items a été faite et satisfait à ses objectifs.

Action 2 :

Référentiels de mathématiques et de français communs pour le cycle 3

Ces référentiels qui permettent aux élèves de donner du sens aux apprentissages et de comprendre leur continuité sont mis en place en cycle 2 et 3. La réutilisation des référentiels de cycle 2 en cycle 3 est ainsi possible.

Pratiques pédagogiques et éducatives

Action 1 :

Construction de traces écrites qui serviront de référence sur les procédures à mettre en œuvre dans différents domaines (tous cycles)

Cette action n'a pas été menée cette année.

Action 2 :

Codage commun des erreurs du cycle 2 au cycle 3

Le codage est évolutif du CP au CM2. Il permet aux élèves de mieux percevoir leurs erreurs et de pouvoir s'autocorriger. Ce gain d'autonomie est important face à la tâche complexe qu'est l'écriture d'un texte.

Action 3 :

Elaboration de projets avec les professeurs du collège (cycle 3)

Un défi sciences a eu lieu avec le collège même si les réunions de cycle 3 (CM1/CM2/6^{ème}) ont des difficultés à se mettre en place. Ce défi a néanmoins conduit à un échange sur les pratiques professionnelles entre les professeurs du collège et les professeurs et a permis de mettre en évidence une continuité et une complémentarité de celles-ci. Ce projet sera reconduit l'année prochaine en sciences ou dans une autre matière.

Les CM2 ont également participé au cross du collège et à la journée de visite du collège.

Ces diverses participations à des projets communs permettent de mettre en confiance les élèves de CM2 avant leur entrée au collège.

Ouverture de l'école à ses partenaires

Action 1 :

Etablissement de règles communes aux temps scolaires et périscolaires (tous cycles)

Des règlements communs ont été élaborés avec l'aide des enfants. Ceux-ci ont été mis en place rapidement au début de l'année. Le retour est plutôt positif même si en fonction des intervenants, il reste des différences et donc une harmonisation à renforcer.

Action 2 :

Mise en place de cycles d'activités communs avec les TAP (cycle 1)

Un projet autour des animaux a été réalisé entre les 4 classes maternelles et les TAP.

b) Les APC (Activités Pédagogiques complémentaires)

Menées par les enseignants, une heure par semaine, les APC permettent d'apporter 3 types d'aide :

- Aide au projet d'école
- Aide méthodologique
- Aide aux élèves en difficulté

Cette année, les APC ont concerné 100 élèves et se sont réparties comme indiqué dans le tableau suivant :

	Aide inférieure à 12h00	Aide comprise entre 12h00 et 24h00	Aide supérieure à 24h00	Total
PS				0
MS	2	1	1	4
GS	1	1	2	4
CP	18	8	1	27
CE1	12	3	5	20
CE2	3	1		4
CM1	16	7	2	25
CM2	10	4	2	16
Total	62	25	13	100

c) Les sorties culturelles et pédagogiques

Différentes sorties scolaires ont eu lieu :

CLASSES	Visite
TPS-PS PS-MS	Ferme La Tournerie de Raids
	Animation petites bêtes du marais
	Zoo de Jurques
MS-GS MS-GS	Animation forêt de Cerisy (automne)
	Animation forêt de Cerisy (printemps)
	Ferme La Tournerie de Raids
	Zoo de Champrepus avec ateliers pédagogiques
CP CP-CE1	Ferme La Pommeraie à Courcy
	Ferme La Chèvre rit à Granville
	Opération Fermes ouvertes
	Ferme La Tournerie de Raids
CE1-CE2 CE2	Ferme La Tournerie de Raids
	Ferme La Chèvre rit à Granville
	Opération Fermes ouvertes
CM1	Visite guidée de Tatihou
CM2	Classe de neige
	Cinéma

Les enseignants de cycle 1 et 2 soulignent que l'ensemble de ces sorties rattachées à un projet annuel se sont échelonnées tout au long de l'année et ont ainsi permis de réinvestir des connaissances et compétences acquises et/ou d'étudier un même milieu à différentes saisons.

L'équipe enseignante indique que le projet cirque devra être reporté à 2019-2020 afin de pouvoir intégrer l'ensemble des classes de l'école. Des problèmes de disponibilité des troupes de cirque contactées sont apparus lors des réservations. Afin de financer un tel projet, une aide sera demandée auprès de l'APE. Certains parents d'élèves élus au conseil d'école et membres de l'APE évoquent des rentrées d'argent moins importantes suite aux diverses actions menées cette année. Une mobilisation de nouveaux parents sera également recherchée car l'APE repose sur un petit noyau de parents qui ne demande qu'à s'agrandir.

4. Bureau de vote

Un bureau de vote doit être constitué lors de ce dernier conseil d'école de l'année scolaire 2017-2018 afin d'organiser les élections 2018-2019 des parents d'élèves au conseil d'école : réception des listes de candidatures, préparation du matériel de vote, dépouillement ...

Ce bureau devra être constitué par le directeur, un enseignant et 2 parents d'élèves élus.

Mme Maguet, enseignante, Mmes Gasté et Le Marchand, parents d'élèves élus sont volontaires pour le constituer avec M. Hamelin.

5. Questions et informations diverses

Informations

Pour rappel, le retour à la semaine de 4 jours modifie les horaires de la façon suivante :

Matin : 8h30 – 11h30

Après-midi : 13h30 – 16h30

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour la dotation informatique qui a été acceptée et sera déployée à la rentrée. Celle-ci se composera de 12 ordinateurs portables, de 12 ipads, d'un serveur NAS et de matériel de web radio.

Ce projet est soutenu par un financement de l'état à hauteur de 50% mais M. Hamelin souligne que la ville s'était engagée à le financer même sans subvention ce qui a permis d'avancer sereinement sur le projet et faire qu'il sera effectif dès la rentrée. La salle informatique de l'élémentaire est donc vouée à disparaître. Son matériel était de toute façon obsolète et son utilisation moins adaptée aux pédagogies mises en place au sein des classes. Elle sera utilisée pour l'étude des élèves de CM1-CM2. L'étude pour les élèves du CP au CE2 aura lieu au centre de loisirs.

La salle informatique de maternelle sera laissée en l'état tant que son matériel reste fonctionnel.

Mme Lamazure indique que pendant les vacances d'été, un système d'alerte intrusion sera installé à l'école. Il sera installé dans chaque classe et sera constitué d'une télécommande d'appel et d'un flash lumineux. Le directeur disposera d'une montre connectée qui lui permettra de savoir d'où l'appel initial a été lancé. Le coût est d'environ 4 000€.

Mme Lamazure fait également un point sur les travaux qui auront lieu pendant les vacances :

- Les anciens néons de la classe de M. Ricard ont été remplacés par 6 luminaires led. Ce même remplacement aura également lieu dans les 2 autres classes de maternelle du rez de Chaussée. Le nombre de luminaires led sera de 9 afin d'assurer une plus grande luminosité. La classe de l'étage est budgétisée pour 2019.
- Les huisseries du bâtiment rouge vont être changées et les finitions du bâtiment bleu terminées.
- Le problème de ventilation des classes va être résolu par la pose d'un système d'ouverture d'une fenêtre haute.

Question diverse

A la rentrée prochaine, l'école Marie Ravenel adopte le rythme de la semaine des 4 jours ce qui engendre l'arrêt des TAP. Nous avons évoqué de poursuivre certaines activités sur le temps du midi et le mercredi au CLSH pour nos enfants tant en maternelle qu'en primaire. Nous souhaiterions savoir quel programme sera prévu pour nos enfants en terme d'activités.

Mme Lamazure apporte les informations suivantes sur le temps du midi qui seul concerne le conseil d'école :

Pour le cycle 1 :

2 ATSEM surveilleront la sieste des TPS et PS

2 ATSEM proposeront aux MS-GS des activités telles que jeux, lectures...

Pour le cycle 2 et le cycle 3 :

Des animateurs proposeront aux élèves des jeux en extérieurs ou des activités au centre de loisirs avant le repas.

Mme Sadot (activité broderie) propose également de revenir un midi par semaine si des élèves sont intéressés.

Fin de la séance à 20h15.

Le directeur

JM Hamelin